

LA PETITE ENFANCE, C'EST AUSSI :

Le Conseil Départemental des Yvelines : Direction de l'Enfance, de l'Adolescence, de la Famille et de la Santé :

■ La Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

La PMI informe et conseille les familles et propose des consultations pédiatriques.
Pour prendre rendez-vous dans un centre de PMI : 0.801.801.078
Pour trouver une assistante maternelle de secteur libre proche de chez vous, pour devenir assistante maternelle : 0 800 857 978

■ Le Centre de Planification et l'Education Familiale (C.P.E.F.)

Le CPEF assure une mission d'écoute, de conseil et d'information avec la présence d'une Conseillère Conjugale et des consultations gynécologiques.

■ www.yvelines.fr

DES LIENS UTILES :

■ www.lesclayessousbois.fr

Site officiel de la Ville des Clayes-sous-Bois - Rubrique : Une ville à votre service / Petite Enfance.

■ www.mon-enfant.fr

Site de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales : aides financières possibles, démarches administratives...

■ www.pajemploi.urssaf.fr

Site à l'attention des parents employeurs et des assistantes maternelles agréées : convention collective, contrat de travail, rémunération, déclaration...



LA PETITE ENFANCE AUX CLAYES-SOUS-BOIS



Adresse Postale :
Hôtel de Ville / Service Petite Enfance
Place Charles de Gaulle / 78340 Les Clayes-sous-Bois

NE/PE/034/PLAQUETTE P.E./V6

La Maison de la Petite Enfance est un équipement Municipal qui s'inscrit dans la politique de soutien à la famille.

Cet équipement participe à la cohérence des actions menées en regroupant toutes les structures Municipales liées à la Petite Enfance : la Crèche Familiale, le Multi-accueil, le Relais Parents Assistantes Maternelles.

Lieu de rencontres et d'échanges entre parents, entre parents et professionnels, la Maison de la Petite Enfance crée des conditions de soutien à la parentalité.

La Caisse des Allocations Familiales des Yvelines contribue au financement.

DÉMARCHES DE PRÉINSCRIPTION POUR VOTRE ENFANT ÂGÉ DE MOINS DE 4 ANS

Vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Petite Enfance pour remplir le dossier sur place à partir du 3^{ème} mois de grossesse révolu.

Les documents à fournir le jour du rendez-vous sont :

- imprimé CERFA ou certificat de grossesse pour les enfants à naître
- justificatif de domicile aux Clayes-sous-Bois.
- justificatif d'activité professionnelle pour les demandes d'accueil de plus de 3 jours (carte d'étudiant, 2 dernières fiches de paye, justificatif de formation, extrait Kbis..)

Une fois le dossier complet, une attestation de préinscription vous sera remise et votre dossier sera enregistré sur liste d'attente.

ATTRIBUTION DES PLACES : CONDITIONS ET SUIVI

Les admissions en structures Petite Enfance (Crèche Familiale et Multi-accueil) sont examinées par une commission qui statue l'attribution des places en mai pour la rentrée de septembre. Le service, en accord avec l'élu(e) et les structures concernées, peut également proposer des admissions à chaque disponibilité en cours d'année.

Pour se prononcer la commission se base sur l'ordre d'enregistrement des dossiers (n° de préinscription), l'âge de l'enfant, le contrat d'accueil souhaité : jours, horaires, amplitude, date d'entrée, la disponibilité des places selon la réglementation petite enfance.

Une attention particulière est portée aux bénéficiaires des minimas sociaux en insertion professionnelle, aux familles ayant des naissances multiples ou un rapprochement de fratrie, aux familles concernées par un handicap, aux situations d'urgence psychologique ou médicale.

Chaque attribution de place est communiquée par courrier aux parents qui ont 15 jours pour accepter ou refuser la place. En cas de désistement ou d'absence de réponse dans les délais, la place est déclarée vacante et le dossier classé.

L'ACCUEIL DE TYPE FAMILIAL : CRÈCHE FAMILIALE (83 PLACES)

Les enfants sont accueillis au domicile des Assistantes Maternelles agréées par le Conseil Départemental des Yvelines et employées par la Mairie.

Les horaires d'accueil sont compris entre 7 heures et 19 heures, pour un contrat 5 jours du lundi au vendredi ou 4 jours sans le mercredi. La Crèche Familiale est fermée une à deux semaines par an, dont une en fin d'année.

Les Assistantes Maternelles peuvent accueillir à leur domicile un à quatre enfants et sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire composée d'une Directrice, d'une Adjointe, d'une Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Psychologue et d'un Médecin.

Les Assistantes Maternelles participent au développement psychomoteur et à l'éveil de l'enfant. Elles créent avec les parents une relation de confiance afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant. Des activités d'éveil et motrices sont proposées aux enfants selon leur âge.

Un jardin d'éveil, situé à l'Espace Petite Enfance D.W. Winnicott, animé par l'Educatrice de Jeunes Enfants, permet aux plus grands d'acquérir leur autonomie et de se préparer à la vie collective.

L'équipe de la Crèche Familiale effectue des visites à domicile afin d'accompagner les assistantes maternelles dans leur rôle éducatif et de veiller à la sécurité des enfants.

L'ACCUEIL DE TYPE COLLECTIF : MULTI-ACCUEIL (70 PLACES)

Les enfants sont accueillis à l'Espace Petite Enfance D.W. Winnicott. Cette structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 (fermée 4 semaines l'été et 1 semaine en fin d'année), et permet l'accueil régulier d'1 demi journée à 5 jours par semaine.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une Directrice, d'une Adjointe, de deux Educatrices de Jeunes Enfants, d'Auxiliaires de Puériculture, de CAP Petite Enfance, d'Assistants Maternelles expérimentées, d'une Psychologue, d'un Médecin.

L'équipe accompagne les enfants dans leur développement psychomoteur, favorise l'éveil, l'autonomie et la socialisation dans un cadre collectif tout en tenant compte des besoins de chacun.

L'équipe a aussi pour mission d'écouter et de conseiller les parents.

Une cuisinière, une lingère et des agents d'entretien assurent l'intendance.

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES : RAM

C'est un service municipal gratuit.

Un lieu d'écoute, d'informations, d'orientation, d'accompagnement des familles et futurs parents pour aborder l'accueil des jeunes enfants : connaissance des modes d'accueil, analyse des besoins, droits et démarches à effectuer en tant que futur employeur d'une assistante maternelle, facilitation des relations parents - assistantes maternelles....

Un lieu de ressources pour les Assistantes Maternelles Clétiennes agréées par le Conseil Départemental et pour les candidates à l'agrément, en termes d'aide à l'exercice de la profession : échanges d'expériences, animation de rencontres ludo-pédagogiques avec les enfants confiés, valorisation de la profession...

La responsable du R.A.M. reçoit sur rendez-vous.

Contact : Tél. 01 30 79 39 93 ou courriel : couture.marie@lesclayessousbois.fr